

CHAMPIONNAT DE FRANCE TECHNIQUE VOVINAM VIET VO DAO

| | |
|-------------|--|
| DATE | Samedi 30 et Dimanche 31 Mars 2019 |
| SALLE | Maison des Sports |
| ADRESSE | Place des Bughes, 63000 Clermont-Ferrand |
| BILLETTERIE | 3 €/jour |
| ENGAGEMENT | Gratuit |
| CATEGORIES | Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans (Masculines et Féminines / Equipes et individuels) |
| EPREUVES | Individuel : Quyen mains nues, avec armes Equipe : Quyen Dong Doi (synchro), Don Chan, Da luyên, Song Luyen et Tu Ve |

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 19 MARS 2019

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr

Samedi 30 mars 2019

| | |
|---------------|--|
| 10h00 - 11h30 | Contrôle des compétiteurs |
| 12h00 | Réunion des professeurs et responsables de club |
| 12h15 | Ouverture et début de la compétition QUYENS mains nues, avec armes, SONG LUYEN |
| 18h00 | Remises des médailles |

Dimanche 31 mars 2019

| | |
|-------|---|
| 9h00 | Réunion des professeurs et responsables de club |
| 9h15 | Début de la compétition DA LUYEN, DON CHAN, QUYEN DONG DOI, TU VE NU GIOI |
| 16h00 | Remises des médailles (heure prévisionnelle) |

Un contrôle complémentaire sera organisé le dimanche 31 mars 2018 de 8h30 à 9h00

Informations complémentaires

Le règlement de la compétition et le fichier d'inscription sont téléchargeables sur le site de la fédération à l'adresse suivante : <http://www.ffkarate.fr/arts-martiaux-vietnamiens>.

Cette compétition est organisée selon le règlement sportif du VOVINAM 2018-2019.

Inscription : Les inscriptions doivent être retournées à l'aide du fichier d'inscription à amv@ffkarate.fr.

La présentation du passeport sportif, carte nationale d'identité, d'une autorisation parentale pour les mineurs et d'un certificat médical d'aptitude à la compétition des AMV datant de moins d'un an est obligatoire. Aucune inscription ne sera réalisée sur place.

Gestion des catégories d'épreuves : Les catégories d'épreuves techniques sont celles qui sont présentes dans les championnats internationaux. Les compétiteurs sont répartis dans les différentes épreuves selon leur âge.

Sauf mention particulière, les catégories ne sont ouvertes qu'à compter de la réception de 2 inscriptions avant la date limite fixée ci-dessus.

Dans les catégories d'épreuves par équipe, chaque club peut présenter au plus 2 équipes dans chaque épreuve.

Chaque compétiteur ne peut être inscrit que dans une seule équipe pour une catégorie d'épreuve donnée.

Aucun compétiteur ne peut être remplacé dans l'épreuve où il est inscrit.

Surclassement : Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

Le championnat de France technique constitue une compétition de référence pour sélectionner les éventuels participants au championnat du Monde qui se dérouleront au Cambodge en août 2019.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter Georges Méchain au 06 03 46 92 46